



REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Toussus le Noble

ARRETE N° 2025/06

Dossier N° DP 078 62025 E 0006

Date de dépôt : 15/04/2025

Demandeur : Mme. MOISAND Christine

Pour : installation de panneaux solaires

Adresse terrain : 3, Allée des Glaneurs

78117 TOUSSUS-LE-NOBLE

ARRÊTÉ N°2025/06 d'opposition à une déclaration préalable

Le Maire de TOUSSUS LE NOBLE,

VU la déclaration préalable n° **DP 078 620 25 E 0006** présentée le **15 avril 2025** par Madame MOISAND Christine pour le bien situé **3, allée des Glaneurs, Toussus-le-Noble (78117)**

VU l'objet de la déclaration :

- **Installation de 4 panneaux solaires sur la toiture**

VU le Code de l'Urbanisme;

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11/03/2019 ;

Considérant que :

Selon l'article 5.2 aspect des constructions de la zone UD du PLU auquel se situe la parcelle, le projet ne respecte pas les dispositifs de production d'énergie solaire définis par le PLU :

- Les travaux d'entretien effectués sur les constructions doivent s'harmoniser avec l'environnement voisins et respecter les matériaux et teintes utilisés dans le voisinage. « Les modifications, aménagements ou extensions de constructions existantes doivent s'harmoniser avec l'ensemble de la construction et utiliser les mêmes matériaux et couleurs que ceux de la construction principale »
- Les panneaux photovoltaïques doivent donc être de même coloris que la toiture, car ils ne permettent pas une insertion paysagère harmonieuse.

Selon l'article 5.5 de la zone UD du PLU auquel se situe la parcelle, le projet ne respecte pas les dispositifs de production d'énergie solaire définis par le PLU :

En toiture, les dispositifs de production d'énergie solaire sont autorisés sous réserve :

- qu'ils soient de ton uni
- qu'ils soient intégrés à la couverture, les panneaux ne devant pas être disposés en saillie



- qu'ils soient disposés en cohérence et composés avec les ouvertures en toiture et façade
- que la nappe de panneaux reste d'une forme simple non crénelée.

ARRÊTE

Article 1 :

Il est fait OPPOSITION à la déclaration préalable.

À Toussus le Noble, le 23/04/2025

Le Maire,



Vanessa AUROY

